

TARIFS EN VIGUEUR DEPUIS LE 17 AOUT 2020

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Jusqu'à 30 000€	3 000€
Jusqu'à 70 000€	10 %
Jusqu'à 120 000€	entre 8 et 9 % avec un minimum de 7 000€
Jusqu'à 200 000€	entre 6 et 8 %
A partir de 200 000€	entre 5 et 6 %

LOCATIONS

6 % H.T soit 7,2 % TTC sur les loyers et charges

Honoraires de location :

Logement jusqu'au T2 : 200€ pour le bailleur et pour le locataire (état des lieux inclus)

Logement à partir du T2bis : 300€ pour le bailleur et pour le locataire (état des lieux inclus)

Bail commercial : nous consulter